



La charte du basketteur EBB AMI

La signature d'une licence à EBB AMI donne des droits et implique un certain nombre d'engagements. Du bon équilibre entre droits et devoirs, et leur réelle acceptation, dépend le bon déroulement de la saison. Cette charte présente les attentes du club vis à vis de tout joueur et constitue un document de référence pour apprécier les comportements, les attitudes et prendre les décisions nécessaires

Les droits :

- Droit d'utiliser les installations sportives et le matériel mis à disposition pour jouer au basket
- Droit de porter le maillot d'EBB AMI prêté pour la saison
- Droit de bénéficier de l'encadrement des équipes

Les engagements:

- La signature de la licence constitue un engagement à suivre toutes les activités de l'équipe pour une saison sportive complète :

- ▶ Participer à tous les entraînements
- ▶ Porter une tenue sportive adaptée pour les entraînements et la tenue fournie par le club lors des matchs
- ▶ Participer à tous les matchs (coupes, championnat, amicaux ou de préparation...) et avvertir ses responsables en cas d'absence

-S'impliquer réellement selon ses moyens et accepter les règles de fonctionnement de l'équipe :

- ▶ Faire en sorte de respecter les objectifs individuels fixés par l'entraîneur
- ▶ Accepter les décisions prises par le coach (techniques, tactiques, composition d'équipe...)
- ▶ Respecter ses partenaires, son entraîneur, son coach
- ▶ Rembourser les amendes liés aux fautes (2 fautes : 100€, 3^{ème} faute technique: 210€) facturées par la fédération

-Contribuer au bon fonctionnement du club :

- ▶ Rendre un dossier complet pour permettre la validation de la licence
 - *Fiche de renseignement, autorisation droit à l'image pour les mineurs
 - *Demande de licence remplie avec le certificat médical
 - *Une photo d'identité avec au dos le nom et la catégorie
 - *Une adresse mail valide tout au long de la saison
 - *Le règlement de la licence (un ou plusieurs chèques avec au dos la date d'encaissement)
- ▶ Honorer les convocations concernant l'encadrement des rencontres du week-end (table de marque; chrono; arbitrage; tenue de la buvette...) Une formation à la table de marque est prévue et souhaitable pour les joueurs de la catégorie «minimes» et jusqu'à «séniors». Cette formation sera également proposée aux parents volontaires.
- ▶ Respecter les horaires (matches; entraînements; déplacements...)
- ▶ Respecter les arbitres, les adversaires, les bénévoles, les spectateurs tant à domicile qu'à l'extérieur par la pratique du fairplay.
- ▶ Prendre soin des équipements sportifs mis à ma disposition à domicile comme à l'extérieur
- ▶ Participer selon les capacités de chacun à l'organisation des manifestations exceptionnelles (tournois, stages, fêtes...)
- ▶ Pour les parents des joueurs mineurs ou licenciés du club, assurer à tour de rôle et suivant le planning, le transport des joueurs lors des matchs à l'extérieur.
- ▶ Pour les parents le désirant, nous aider en tenant la buvette lors des matchs de leur enfant à domicile
- ▶ Parents, spectateur et supporters avoir un comportement respectueux envers les acteurs des rencontres tant à domicile qu'à l'extérieur.

Je reconnais avoir pris connaissance de cette charte avant de signer ma licence et m'engage à la respecter pour la saison à venir.

Le licencié

Le bureau